



COUPE à 7 DE RUGBY FEMININ DE MARTINIQUE

Article 1 : Présentation

Cette compétition est organisée chaque saison sportive afin d'attribuer à une équipe d'un club du CTRM le titre de Vainqueur de la coupe de rugby à VII féminin de la Martinique à l'issue d'une journée de compétition.

Article 2 : Engagement des équipes

L'engagement des équipes est soumis à l'envoi au CTRM avant la date demandée aux clubs.

Une équipe inscrite dans le cadre d'une entente, au titre de "l'équipe soutenue" pourra, quand elle le choisira participer en son nom propre à la coupe à 7 féminin, cela à condition que cette décision soit définitive.

Article 3 : Règles du jeu

La compétition se déroule selon les règles de la catégorie E FFR correspondant à la forme de jeu à VII avec les règles World Rugby.

Néanmoins les gestes dits de la "cuillère" (faire un croche pied avec la main) et de "squeeze-ball" (libérer le ballon en étant dans une position quadrupédique) sont interdits. Lors des phases de mêlées, quand le ballon est gagné par l'une ou l'autre des équipes l'arbitre annonce : "Stop poussée".

Article 4 : Formule sportive

La coupe est organisé selon une formule tournoi lors de chaque journée prévue au calendrier avec un nombre de poule choisi en fonction du nombre d'équipes présentes selon les modalités suivantes :

- 4 équipes présentes : Une poule unique où toutes les équipes se rencontrent 1 fois.
- 5 équipes présentes : Une poule unique où toutes les équipes se rencontrent 1 fois.
- 6 équipes présentes : Deux poules, puis rencontres entre les premières, deuxièmes et troisièmes de chaque poule.

Article 5 Calcul des points :

En phase de poule, il est attribué les points terrains suivants à l'issue de chaque rencontre :

- Match gagné : 4 pts
- Match nul : 2 pts
- Match perdu : 1 pt
- Forfait simple : 0 pt
- Match perdu par forfait : 0 pt
- Match perdu par disqualification : - 1 pt

Si plusieurs équipes sont à égalité, elles seront départagées en examinant dans l'ordre :

1. plus grand nombre d'essais marqués sur l'ensemble de la journée,
2. plus grand nombre de points marqués sur l'ensemble de la journée,
3. meilleur goal average général (différence entre points marqués et points concédés),
4. moins grand nombre de cartons jaunes et/ou rouges,

Article 6

Pour les sujets non traités dans le présent titre, il sera fait référence au titre I et II du document des règlements sportifs des compétitions territoriales du CTRM.